Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 022-212201867-20260226-DEL021_2026-DE

VILLE DE
PLÉNEUF
VAL-ANDRÉ
CÔTES D'ARMOR

# CONSEIL MUNICIPAL
# SÉANCE DU 26 FÉVRIER 2026

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
## N° DEL021_2026

*L'an deux mille vingt-six, le vingt-six février à dix-huit heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le douze février deux mille vingt-six s'est réuni en l'Hôtel de Ville de PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ sous la présidence de M. Pierre-Alexis BLEVIN, Maire.*

**Présents** :
M. BLEVIN (Le Maire), M. HAMON, Mme PORTAL, M. LEMASSON, Mme PROST, M. LE MERRER, Mme TURMEL, M. TORCHE, M. HERBET, M. LE DEUC, M. OLLEVIER, M. ROBERT, M. DURAND, Mme TASSEL, Mme BOUCHER, M. THOMAS, M. COUDRAY, Mme DE CHOULY, Mme THOMAS.

**Absents**
M. SCHMID (donne pouvoir à M. LE MERRER) Mme LECLERC (donne pouvoir à Mme PROST), Mme OLIVIER (donne pouvoir à Mme PORTAL), Mme LE MEN (donne pouvoir à Mme TURMEL), Mme DURAND (donne pouvoir à M. TORCHE), M. DEMOY (donne pouvoir à M. HAMON) M. LE MAITRE, M. CARFANTAN

**Secrétaire de séance** : M. HAMON

### 10- BUDGET GÉNÉRAL – CLÔTURE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME – AMIRAUTÉ CŒUR DE STATION

7.1
Monsieur HAMON, rapporteur :

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2311-3 et R2311-9,

**Vu** l'instruction comptable M57,

**Vu** la délibération du Conseil Municipal du 07 mars 2019 approuvant le recours à l'autorisation de programme et des crédits de paiement pour la réalisation de l'opération d'aménagement « Amirauté-Cœur de station »,

**Vu** la délibération du 17 décembre 2020 portant révision du montant des crédits de paiement de l'année 2021,

**Vu** la délibération du 21 octobre 2021 présentant le nouveau plan de financement prévisionnel de l'opération pour la partie Parc et parking, phase 1,

**Vu** les délibérations du 4 avril 2022, 30 mars 2023 et 14 mars 2024 portant révision du montant des autorisations de paiement / crédits de paiement – Amirauté Cœur de Station,

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 022-212201867-20260226-DEL021_2026-DE

VILLE DE
PLÉNEUF
VAL-ANDRÉ
CÔTES D'ARMOR

**Considérant** que les paiements des derniers travaux ont été soldés en 2025, il est proposé au Conseil Municipal de clôturer l'AP/CP relative aux travaux du parking de l'Amirauté, de l'aménagement du parc et des espaces publics,

| N° AP/CP | Intitulé | Autorisation Paiement (TTC) |
|---|---|---|
| 11 | Amirauté-Cœur de Station | 3 834 456,85 € |

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de :**

- **Clôturer l'autorisation de programme pour la réalisation de l'opération d'aménagement du cœur de station comprenant l'aménagement du parc, le parking et les voiries de l'espace public.**

**VOTE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits
et les Membres présents ont signé au registre.
Pour extrait conforme :

**Le Secrétaire de Séance,**
André HAMON

**Le Maire,**
Pierre-Alexis BLEVIN

MAIRIE DE PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ (Côtes d'Armor)

Extrait certifié conforme au Registre,
Envoi en Préfecture le
Publication le
Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes, dans un délai de deux mois à compter de sa transmission aux services de l'État et de sa publication.